

Mairie de

TOURRETTES

83440

Tourrettes, le 12 avril 2018

M. UGO
Président
Communauté de Communes
du Pays de Fayence
1849 RD 19
83440 TOURRETTES

N/Ref Objet : CB/OR/MF/120418

: SCOT du Pays de Fayence

Problèmes de zonage - Demande de rectification

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'analyse du dossier du SCOT arrêté, il apparait 2 problématiques qu'il convient de résoudre au plus vite.

En effet, tout d'abord dans le document d'orientations et d'objectifs, le secteur de l'Hubac des Colles apparaît dans les plans en tant que zone verte. Or pour la commune, ce secteur a un fort potentiel de développement qu'il convient de rendre constructible, celui-ci se situant au PLU en zone 1AU, cf. plans joints.

Il s'agit donc d'une partie de territoire ouverte à l'urbanisation. Je compte donc sur votre vigilance afin de rectifier le SCOT dans ce sens.

Dans un second temps, concernant la zone de Cambarras qui a été classée en A au SCOT, celle-ci n'est absolument pas cohérente avec le reste du zonage. Le PLU quant à lui la prévoit en UF, cf. plan joint.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma requête qui, si elle n'est pas suivie d'effet, risque d'être préjudiciable pour le PLU de Tourrettes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Camille BOUGE

GOURRIER ARRIVE

1 6 AVR. 2018







